



# Communauté du Christ

LA MISSION DU CHRIST, NOTRE MISSION

## **Préparation à la réouverture des rassemblements de congrégations en personne**

Durée: en vigueur jusqu'à nouvel ordre

Pendant la pandémie de la COVID-19, la Présidence a conseillé à l'Eglise à tous les niveaux de respecter les ordres de confinement délivrés par les gouvernements et les organismes professionnels de la santé comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre de contrôle et prévention des maladies (CDC). Alors que les gouvernements commencent à réouvrir les économies et la vie sociale, la Présidence offre cette ressource pour aider les congrégations à se préparer à reprendre les rassemblements de congrégations en personne lorsque cela sera approprié.

Ces directives ne disent pas que les congrégations doivent réouvrir le 1er juin: nous reconnaissons tout simplement que les juridictions gouvernementales locales sont en train d'assouplir et de lever les ordres de confinement. Le mieux que nous puissions faire est d'offrir des directives aidant les dirigeants locaux à faire des choix responsables concernant la manière dont les membres des congrégations peuvent se réunir en personne pour les services d'adoration.

La Communauté du Christ est une communauté globale. Cela signifie que les directives basiques devront être revues et modifiées, si nécessaire, par les dirigeants locaux et les apôtres du champ pour traiter les critères spécifiques établis par chaque gouvernement. Si certaines directives différeront selon les normes gouvernementales locales, les directives utilisées dans chaque champ doivent s'efforcer d'honorer les principes développés ci-dessous. Les apôtres de champ peuvent offrir une direction supplémentaire sur comment et quand seront mises en oeuvre ces directives dans les différents champs.

Dans tous les cas, les dirigeants des congrégations doivent travailler avec leur président de centre de mission et l'apôtre superviseur pour élaborer des plans de réouverture des congrégations pour les rassemblements en personnes.

### **Principes appliqués durant la pandémie de la COVID-19 et pour réouvrir les congrégations**

1. La réponse de l'Eglise doit placer se concentrer sur "protéger les plus vulnérables" (Doctrine et Alliances 164:6&) dans nos congrégations, nos villes, et nos villages. A savoir les personnes du troisième âge et celles souffrant déjà de problèmes de santé.

2. Les actions de l'Église doivent placer l'emphase sur des stratégies de prévention pour enrayer la propagation de la COVID-19. En plus de la gestion des risques, nous devons nous efforcer d'être de bons citoyens du monde et mener la mise en place de solutions sans venir ajouter au problème.
3. Une stratégie de prévention fondamentale est la "distance physique de sécurité". Cela requiert une séparation d'au moins 2 mètres et une limitation de la taille des rassemblements tel que prescrits par les autorités locales.
4. L'Église, en tant que composant de la société, doit suivre les directives des autorités locales pour enrayer la propagation de la COVID-19.
5. Les dirigeants des congrégations doivent consulter leur président de centre de mission et l'apôtre du champ pour prendre les décisions de réouvrir les congrégations.
6. Les dirigeants de l'Église doivent procéder avec prudence et faire des choix responsables qui se focalisent sur le bien-être des personnes, de la congrégation et de leurs communautés où vivent les membres et amis. La patience et la retenue peuvent diminuer les souffrances et la mort pour certains plus tard.
7. Il ne faut pas mettre de pression sur les gens d'assister aux rassemblements de l'église en personne pendant la pandémie, et la participation à l'église à des rassemblements en personne ne doit en aucun cas être présentée comme "un test de la foi" ou une mesure d'engagement. Les personnes qui se sentent préoccupées doivent être encouragées à faire ce qui leur paraît le mieux, étant donné leur situation personnelle et les facteurs de risque.
8. Les congrégations doivent considérer la meilleure combinaison possible de ministères en personne et en ligne pour aller de l'avant.
9. S'il y a un conflit entre les directives locales et les conseils dans ce document, les exigences les plus restrictives doivent être suivies.

### **Critères pour réouvrir les congrégations pour des rassemblements en personne**

- A. Les congrégations doivent respecter les directives des autorités locales qui stipulent comment et quand les organisations religieuses peuvent se réunir en personne. La décision d'une congrégation de reprendre les rassemblements en personne doit se faire en consultation avec le président du centre de mission et l'apôtre du champ pour garantir le bien-être de tous les membres de la congrégation et de la communauté. Remarque: cela inclut monitorer les données suggérant qu'une congrégation doit rester fermée en cas de changement de facteurs de risques pour les membres et la communauté.
- B. Une diminution durable des cas de la COVID-19 sur trois semaines est constatée ou conformément aux recommandations des autorités locales.
- C. Les tests de dépistage de la COVID-19 sont augmentés et sont accessibles localement conformément aux règles des autorités locales.

- D. Les hôpitaux locaux ne sont pas surchargés de patients souffrant de la COVID-19 et peuvent offrir un traitement pour tous les patients et toutes les conditions de santé nécessitant des soins en milieu hospitalier.
- E. Le matériel de protection personnelle (masques, gants, désinfectant) doit être acheté par les membres et utilisé pendant les rassemblements en groupe.

### **Direction pour reprendre les rassemblements en personne dans les congrégations**

Il sera important de proposer une combinaison de ministères en personne et en ligne pour toutes les personnes à l'avenir. Si le président du centre de mission et l'apôtre superviseur se sont consultés et ont déterminé qu'une réouverture peut se faire, si les directives des autorités permettent aux organisations religieuses de se réunir en personne, et si les critères mentionnés ci-dessus sont respectés, les provisions suivantes doivent être considérées, et dans certains cas, mises en place avant que ne recommencent les rassemblements en personne:

#### **Bâtiment de l'église**

- Préparer le bâtiment de l'église ou le lieu de réunion avant chaque rassemblement en nettoyant et désinfectant les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets des toilettes, les surfaces planes, les caméras utilisées pour la transmission en ligne, les micros, les claviers, les instruments de musique et toute autre zone habituellement touchée. Référez-vous aux organisations nationales de santé pour le protocole de nettoyage recommandé.
- Passez un contrat avec une entreprise de nettoyage ou établissez un plan de nettoyage fait par des bénévoles pour satisfaire les directives sanitaires locales entre chaque usage des locaux. Etablissez et gérez un calendrier de dates et de personnes qui nettoient les locaux.
  - Si vous utilisez une entreprise de nettoyage extérieure, consultez-la pour savoir s'il faut ajouter des protocoles de nettoyage pour respecter les exigences minimales décrétées par les autorités au niveau des règles et réglementations. Cette discussion doit inclure les types de produits qu'ils utilisent ainsi que leurs politiques pour limiter l'exposition par ou pour ses employés.
- Ne servez pas de rafraichissements ni de nourriture à l'église.
- Affichez des panneaux dans le bâtiment encourageant les salutations sans contact.
- Affichez les panneaux suivants sur la porte d'entrée:
  - Quiconque se sent malade, a une fièvre de plus de 37,8°C, une toux persistante, un mal de gorge ou le nez qui coule est invité à ne pas entrer dans le bâtiment pour ne pas courir le risque d'exposer autrui.
  - Les personnes testées positives pour la COVID-19 et les membres de leur unité familiale, ne doivent pas entrer dans le bâtiment pendant au moins

14 jours après avoir reçu les résultats de leur dépistage et après ne pas avoir montré de signe de la maladie. (Remarque: les unités familiales se définissent comme des groupes de personnes vivant sous le même toit.)

- Il est recommandé au pasteur de considérer nommer *un officier de santé des locaux* pour la congrégation afin de garantir que toutes les exigences sont remplies et suivies. L'officier de santé sera responsable de notifier immédiatement le pasteur ou l'équipe pastorale en cas de problème, au cas où quelqu'un se voit demandé de quitter le rassemblement, ou si le rassemblement doit prendre fin. Au bout du compte, le pasteur est responsable de garantir que les protocoles établis sont compris et exécutés. Les informations des personnes auxquelles il est demandé de quitter les lieux ou d'un évènement annulé à cause d'un risque potentiel pour les autres, doivent parvenir au pasteur et au président du centre de mission sous 24 heures. Si possible, le nom de la/des personne(s), l'adresse, le téléphone et l'email doivent être notés. Ces informations ainsi que la liste des participants doivent être envoyées au cas où les autorités sanitaires doivent être contactées.
- Nommez une personne à chaque réunion du groupe qui se chargera de faire une liste des participants. Assurez-vous de recevoir les données de contact des personnes ne participant pas régulièrement. La liste doit être maintenue jusqu'à nouvel ordre au cas où elle doive être étudiée à des fins ultérieures de traçage.
- Tous les participants doivent porter un masque si les autorités locales ou les organisations nationales de la santé le recommandent. Des masques supplémentaires doivent être bien en vue à l'entrée du bâtiment pour les personnes n'ayant pas de masque. Ces masques supplémentaires doivent être jetables.
- Des désinfectants pour les mains (contenant 60% d'alcool ou plus) doivent être installés à plusieurs endroits, compter plusieurs stations équipées de seaux d'eau avec robinet et de savon. Les gens doivent être encouragés à laver ou désinfecter leurs mains à l'entrée du bâtiment.
- Retirez les stylos, les cartes d'information, les Bibles, les livres de cantiques, etc. des bancs pour éviter la propagation du virus et réduire le nombre d'objets à désinfecter après chaque rassemblement.
- Affichez un panneau sur la porte des toilettes et limitez le nombre de personnes pouvant s'y trouver à tout moment. Il est recommandé qu'une personne à la fois entre dans les toilettes à moins qu'il ne s'agisse d'accompagner un enfant ou un membre d'une même unité familiale.
- Si vous apprenez qu'une personne récemment testée positive pour la COVID-19 a participé à une activité à l'église, alors annulez toutes les activités pendant au moins 14 jours ou jusqu'à ce que le bâtiment ait été minutieusement nettoyé et désinfecté par une entreprise professionnelle.

## **Distanciation physique**

- Afficher des panneaux pour rappeler aux membres de se conformer aux directives du gouvernement local en matière de distance physique—six (6) pieds/deux (2) mètres.
- Élaborer un plan de salle avec des emplacements définis assurant une distance physique appropriée pour les groupes. (Les personnes vivant dans le même foyer peuvent s'asseoir ensemble.)
- Le nombre maximum de participants à un rassemblement sera déterminé par les directives du gouvernement ou la taille de l'espace pour répondre aux exigences de distanciation physique.
  - Les congrégations devraient essayer de limiter la participation à 30% de la capacité d'accueil. Ajouter des services de culte supplémentaires ou ouvrir des salles en y installant des écrans vidéo sont des solutions possibles.
- Pour les grandes congrégations— plus de 50 participants—envisagez d'organiser deux services de culte pour assurer une distance physique appropriée. Élaborez un plan de désinfection des surfaces entre les services.
- Des services de culte transmis en direct pour les membres qui sont plus vulnérables aux problèmes de santé ou qui ne sont pas prêts à revenir. N'oubliez pas de prendre en considération la sécurité et les droits d'auteur lorsque vous utilisez des alternatives en ligne.

## **Activités bibliques/Education chrétienne**

- L'éducation chrétienne ou les activités en petits groupes devraient être reportés jusqu'à ce que le gouvernement autorise les enfants à retourner à l'école. Si des activités sont proposées, pensez à les faire à l'extérieur avec une distance physique appropriée. Les exigences en matière de désinfection doivent être appliquées conformément aux directives du gouvernement local.
- Proposez l'éducation chrétienne ou des activités en petits groupes en ligne. N'oubliez pas de suivre les directives en matière de protection des mineurs pour tous les événements ou rassemblements en ligne avec des enfants et des jeunes, ainsi que les règles générales en matière de sécurité et de droits d'auteur pour les activités en ligne.

## **Services de culte**

- Interrompez la distribution des bulletins (programmes d'adoration). Projetez les annonces, le programme du service de culte, etc. Si des bulletins sont nécessaires, prévoyez que chaque individu le récupère personnellement sans qu'il y ait de transfert.
- Evitez de chanter en assemblée lorsque vous êtes physiquement ensemble. Chanter dans ce contexte augmente considérablement le risque de propagation du virus. Envisagez des alternatives pour utiliser la musique pendant le culte :

- Projetez les cantiques pour que les participants puissent méditer sur le texte pendant la lecture des paroles.
- Utilisez plus de méditation musicale à la place du chant.
- Utilisez le fichier audio d'un membre chantant de chez lui.
- Pour réduire la contamination le plus possible, ne distribuez pas les livres de cantiques. Si vous projetez les paroles à la place, n'oubliez pas de vous conformer aux directives des droits d'auteur.
- N'utilisez pas les paniers d'offrandes. Arrangez un emplacement et un contenant alternatifs où les offrandes peuvent être recueillies. L'offrande doit être gérée uniquement par l'officier financier ou son représentant qui doit utiliser des gants jetables et un masque pour comptabiliser les fonds. Encouragez l'e-Tithing.
- Les microphones doivent être désinfectés après chaque service de culte. Les intervenants du culte doivent s'abstenir de les manipuler. Minimisez l'utilisation des microphones portables ou alors désinfectez-les avant chaque intervention lorsque différentes personnes doivent prendre la parole.
- Envisagez de raccourcir les services à 45 minutes ou moins pour réduire la fréquentation ou le besoin d'utiliser les toilettes.
- Les mêmes exigences que celles mentionnées ci-dessus sont à respecter lors des rassemblements pour les mariages et les funérailles. La congrégation ou les invités doivent être prêts à fournir ou à prendre en charge les services de désinfection supplémentaire après utilisation des locaux par des groupes externes.

## **Sacrements**

- Évitez de servir la Sainte Cène sous sa forme traditionnelle et d'utiliser les plateaux de service. Le risque que les participants touchent accidentellement le pain ou un verre est accru. Des formes alternatives pour participer à ce sacrement devraient être explorées :
  - Demandez aux participants d'apporter leurs propres emblèmes.
  - Achetez des emblèmes pré-emballés.
  - Demandez aux participants d'aller à un endroit désigné pour recevoir les emblèmes qui seront remis à chacun dans des conteneurs individuels par un membre de la prêtrise portant des gants en latex et un masque si requis par le gouvernement local.
  - Si les emblèmes sont préparés, ceux qui auront la charge de le faire devront porter des gants et un masque.
- Les exigences énoncées ci-dessus sont à respecter lors des cérémonies de mariage.
- Autant que faire se peut, les autres sacrements qui impliquent le toucher ou la proximité devraient être différés jusqu'à ce que les exigences de distanciation physique soient suspendues par les gouvernements locaux ou nationaux et les organisations de santé. Les demandes d'exceptions individuelles pour les autres

sacrements sont à adresser à l'apôtre en charge qui consultera la Première Présidence avant toute action.

### **Les services de culte en semaine**

- Envisagez la suspension des services de culte en semaine, les rassemblements de jeunes, etc. pour réduire les contacts physiques.
- Dans la mesure du possible, organisez les services de culte en semaine, les rassemblements de jeunes, etc. en ligne.

### **Installations et locaux de l'Eglise utilisés par des groupes externes**

- Tout groupe externe utilisant ou louant les installations et locaux doit se conformer aux mêmes exigences énoncées dans les directives ci-dessus pour tout rassemblement en personne. Le responsable en charge du groupe externe doit recevoir une copie des directives et des protocoles, les signer et les retourner pour qu'ils soient conservés par le pasteur.
- La congrégation informera le président du centre de mission et sera tenue responsable d'assurer que les protocoles supplémentaires pour l'hébergement, la distanciation physique et la désinfection, tels que définis par le gouvernement local ou un organisme de santé, avant et après utilisation, devront être clairement définis, mis en œuvre et documentés.
- Aucune nourriture ou boisson ne devrait être autorisée dans les installations et locaux pendant l'événement.
- Tous les baux ou accords d'utilisation avec des groupes externes doivent être mis à jour selon les termes relatifs à la COVID-19 fournis par le Bureau de l'avocat général.
- Si vous apprenez qu'une personne récemment testée positive à la COVID-19 a assisté dernièrement à une activité dans les installations et locaux de l'Eglise, toutes les activités doivent cesser pendant au moins 14 jours ou jusqu'à ce que les locaux soient nettoyés et désinfectés minutieusement par une entreprise professionnelle.

### **Présomption légale de bonne foi**

- Si une congrégation permet que les installations et locaux de l'Eglise soient utilisés d'une manière qui n'est pas conforme aux directives, et qu'une action en justice est intentée par une personne qui déclare avoir contracté le virus dans lesdits locaux, alors la congrégation devra assumer tous les frais légaux et tout montant à régler approuvé par un tribunal ou par le biais d'une médiation qui ne sont pas couverts par la compagnie d'assurance de l'Eglise.

### **Documents justificatifs**

- Vous trouverez ci-joints les documents types suivants : Planifier la réouverture ; Plan de désinfection des locaux ; Suivi des participants ; Plan de mise en œuvre. Ces documents types sont fournis pour aider les congrégations à planifier, mettre en œuvre et gérer les rassemblements en personne.

### **Commentaires de clôture**

Dans tous les cas, les congrégations doivent surveiller les évolutions en cours dans leur juridiction locale. Il est attendu des congrégations qu'elles suivent les directives et recommandations du gouvernement. Les congrégations devraient également suivre les recommandations de leurs organisations gouvernementales de santé concernant les protocoles de désinfection et les exigences de distanciation physique.

Les principes permanents de la Communauté du Christ nous appellent à défendre *la sacralité de la création* et à faire des *choix responsables*. Lorsque nous respectons nos principes permanents, nous contribuons à être de bons citoyens du monde qui démontrent que nous nous préoccupons du bien-être de tous les êtres humains. Nous ne savons pas combien de temps cette pandémie impactera la communauté mondiale. Mais nous nous engageons à faire de notre mieux pour prendre soin de nos membres et des communautés où la Communauté du Christ est présente.

À cette fin, que ces directives aident les dirigeants locaux à prendre des décisions responsables qui tiendront compte des besoins spirituels et physiques de tous les individus.